31 483 habitants
Département du Val de Marne
Chef lieu d'arrondissement
Membre de la Métropole du Grand Paris
EPT Grand-Orly Seine Bièvre
525 agents communaux



Reconnue pour sa qualité de vie, sa richesse associative, sa nouvelle vitalité économique et urbanistique, la Ville de l'Haÿ-les-Roses (31 483 habitants, Sous-Préfecture du Val-de-Marne) s'inscrit dans une dynamique forte portée par son exécutif.

Pour la continuité des services, le Centre Municipal de Santé, situé au 2 rue des Acacias à L'Haÿ-les-Roses :

### **RECRUTE**

## UN INFIRMIER VACATAIRE AU CENTRE MUNICIPAL DE SANTE (H/F)

De 12 à 20 heures par semaine - du lundi au vendredi - de 8h30 à 12h30

L'Infirmier (F/H) assure les actes infirmiers et oriente les patients dans leur parcours de soins. Il veille à l'asepsie des soins, au contrôle des appareils et des consommables.

# SOINS

- Réaliser les actes infirmiers définis dans le code de la santé publique de l'article R 4311-1 à 4311 15
- Assister le médecin lors de la réalisation de soins techniques en consultation
- Coordonner et organiser l'activité et les soins
- Observer l'état de santé et le comportement relationnel et social d'une personne
- Réaliser les soins de confort et de bien-être
- Réaliser des soins et des activités à visée préventive, diagnostique, thérapeutique
- Recueillir les données cliniques
- Rédiger et mettre à jour le dossier du patient
- Surveiller l'évolution de l'état de santé de la personne
- Assister les praticiens à la demande et en fonction des besoins
- Identifier les situations d'urgence ou de crise et y faire face par des actions adaptées

### **ASEPSIE**

- Préparer les salles en fonctions des spécialités
- Réaliser l'asepsie des salles et du matériel selon des normes en vigueur
- Veiller au bon fonctionnement des appareils médicaux et assurer le suivi des réparations
- Assurer le suivi et le contrôle des déchets médicaux
- Contrôle des méthodes d'asepsie et des modes de conservation des produits
- Veiller au respect des protocoles de soins, d'hygiène et de sécurité

### **POSTE A POURVOIR** : Dès que possible

Taux horaire brut : 25 € + 10 % de congés payés (au prorata de la période travaillée)

12 à 20 H / semaine / du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la DRH au 01 46 15 34 97

Si vous souhaitez postuler, adresser votre candidature de préférence par mail, à l'attention de Monsieur le Maire : recrutement@ville-lhay94.fr